



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
BESANÇON
Bld du Général de Gaulle3
25043 BESANÇON CEDEX

Pour nous joindre	
Réception lundi, mercredi et vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h	
Mardi et jeudi : 8h30-12h (fermeture les après-midi)	
sur rendez-vous	
Identifiants :	dossier : 313651
	Siret : 424 408 631 00028
Votre Correspondant : Mme Ghislaine BURNEL	
Tel : 03.81.65.39,73	
sic.besancon@dgfip.finances.gouv.fr	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

ATTESTATION DE RÉGULARITÉ FISCALE

Redevable: **M. GIRARD François**
12 rue du Mont
25330 FERTANS

Le comptable public soussigné atteste que, au 27 juin 2018, le redevable ci-dessus référencé est à jour des obligations fiscales lui incombant à cette date (cases cochées).

	Paiements	Déclarations
BIC (Bénéfices Industriels et Commerciaux)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
TVA (Taxe sur la valeur ajoutée)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CFE (cotisation foncière des entreprises)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

À Besançon, le 27 juin 2018

pl Pour le comptable,


Ghislaine BURNEL
Agent Administratif Principal
des Finances Publiques